

BAREME ORPI	
Honoraires transaction payables par l'acquéreur - En vigueur à compter du 1 ^{er} Avril 2017	
Prix net vendeur	Dont honoraires TTC (TVA à 20%)
≤ à 100 000 €	10.00 %
100 001 € à 125 000 €	9.00%
125 001 € à 150 000 €	8.50 %
150 001 € à 175 000 €	7.50 %
175 001 € à 200 000 €	7.00 %
200 001 € à 225 000 €	6.50 %
225 001 € à 275 000 €	6.00 %
275 001 € à 300 000 €	5.50 %
300 001 € à 400 000 € et +	5.00 %
VENTE TERRAIN	
0 à 150 000 €	10.00 %
≥ 150 001 €	8.00 %
LOCATION - TARIF MAXIMUM TTC / M² DE SURFACE HABITABLE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction de bail : 8 € TTC / m ² Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC / m ² A la charge du propriétaire	Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction de bail : 8 € TTC / m ² Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC / m ² A la charge du locataire
FONDS DE COMMERCE	
30 % loyer annuel	A la charge du locataire

N. B : les honoraires indiqués ci-dessus s'entendent comme référence pour les affaires usuelles. Les dossiers spécifiques ou faisant appel à des moyens particuliers de publicité par exemple, font l'objet d'honoraires contractuellement débattus.

TRANSACTIONS – LOCATIONS : 2 rue du Port Haut 31330 GRENADE – tél : 05 34 27 03 44 – E-mail : contactplus@orpi.com

Carte professionnelle n° 1684 délivrée par la Préfecture de la Haute Garonne – Garantie financière de 120 000 € délivrée par la SOCAF – 26 avenue de Suffren 75015 PARIS

SARL au capital de 10 000 € - RCS Toulouse 487 963 126 – Code APE 6420 Z